



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 Octobre 1997

**Opération Centre 2000 : convention particulière avec l'association Centre
2000**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal a approuvé, par délibération en date du 28 Octobre 1996, le projet d'Actions de Dynamisation du Centre Ville, dénommé Opération Centre 2000, présenté au Comité FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde du Commerce et de l'Artisanat) le 19 Décembre 1996.

Pour mettre en oeuvre cette opération, une convention a été signée le 26 Mars 1997 avec le représentant de l'Etat.

Le FISAC a accordé, pour la réalisation de la 1ère tranche de l'opération Centre 2000, une subvention de fonctionnement de 581.500,00 F et une subvention d'investissement de 1.338.200,00 F, calculées respectivement sur la base d'une dépense subventionnable de 1.338.200,00 F et de 21.646.000,00 F.

La Ville de NIORT, qui est à l'initiative de ce projet, en partenariat avec les Chambres Consulaires et l'Association des Commerçants Niortais, est le Maître d'Ouvrage de l'opération. Toutefois, certaines actions sont déléguées à l'Association Centre 2000 à laquelle la Ville doit reverser la participation du FISAC ainsi que ses propres participations, les dépenses et recettes correspondantes figurant au budget de la Ville.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire à signer la Convention Financière avec l'Association Centre 2000 fixant les modalités de reversement des subventions perçues du FISAC ainsi que le versement de ses propres participations.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE